MJ-SYNERGIE
22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse
Traitement du 9 juil. 2026 - GemWeb V4.3.2

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire
(Nom, adresse)

MJ-SYNERGIE
Maître François-Charles DESPRAT
22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

140420
LAURIT SARL
Centre Commercial Val Thoiry
Lieu-dit du 'pré Jacquet'
01710 THOIRY

Procédure
Date du Jugement

8 juillet 2026

Nature du Jugement

Redressement judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincère)